



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

COMPTE RENDU DE REUNION N°6 DU COMITE DU CHER

Le jeudi 16 avril 2026 à 18h00, les membres du Comité Départemental du Cher de Pétanque et de Jeu Provençal se sont réunis au siège, à l'initiative de leur président, Gilles VERHAUVEN.

Début de séance 18h00

Présents : VERHAUVEN Gilles, LAGNEAU Anne-Marie, FAGUET Marc, ROBLIN Didier, ROBLIN Nicole, GAZOUNAUD Dominique, DOUET Nadia, JACQUET Vanessa, HEUSICOM Fabrice, TRIPEAU Estelle, ROGAUME Franck, KUZMINSKI Dimitri, CHAREIL Éric, HERNANDEZ Manuela.

Excusé : GIACALONE Jacques.

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

ORDRE DU JOUR

- Approbation du dernier CR (n°5)
- Courriers divers
- Licences/mutations.
- Coupe du Cher vétérans tirage 2^{ème} tour, décision commission coupe.
- Championnats du Cher 2026(open et jeunes)
- Championnats Régionaux 2026 du CD18.
- Questions diverses

♦ ♦ ♦ ♦ ♦ ♦

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU REUNION CD18 N°5 :

Le compte rendu n° 5 a été approuvé par l'ensemble des membres présents.

2. COURRIERS DIVERS :

- Le club de BRUERE informe le Comité qu'il annule la demande d'organisation de concours le 9 mai pour ne pas concurrencer les 2 clubs qui ont un concours ce jour-là.
- La société « TORO » informe son intention de venir lors du national tripléte mixte du Comité. → Oui Marc se charge de leur faire le contrat.
- Le club d'AVORD souhaite organiser un concours sur invitation interclub. → Oui s'il retire les affiches des réseaux sociaux et si seulement les clubs invités participent, ou alors organisation d'un concours officiel +25% ouvert aux licenciés FFPJP attente réponse de leur part. (contrôle sera fait par le Comité).
- Demande de prêt de matériel par le club de BRUERE → Oui.
- Demande de prêt d'un distributeur de boisson par le club de CHAROST → Oui
- Copie du Mail de monsieur CHAUVIN Didier président du Comité Régional Centre Val de Loire, à Madame CHAPILLON (Fédération), concernant monsieur JANDARD Didier qui n'a pas participé aux recyclages des arbitres, La Fédé a interdit à Didier JANDARD d'arbitrer sur les compétitions nationales.



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

- **Droit à l'image sur les compétitions**, lors des compétitions dans les enceintes sportives « ouvertes au public » de facto l'autorisation est accordée. Un formulaire sera distribué aux enfants pour une autorisation parental comme chaque année.
- La société « l'univers parfumé d'Elodie » propose ses services pour des compositions naturelles parfumées en cire d'abeilles pour des récompenses lors des compétitions.
Contact : elodie.roma@gmail.com ou florence.quinet8898@gmail.com
- Demande de DESCHAMPS Gaëtan sur les points attribués lors des concours notamment celui du MOULON challenge TORRES dans le complémentaire, petit rappel du règlement fédération → lors d'un concours A par poule il n'y a pas de points attribués dans le complémentaire(B) la fédération considère que les équipes du B ont perdu 2 parties dans le A, et que c'était comme si elles étaient dans le C (qui n'attribue pas de point).
- Gilles informe qu'une commission de discipline va se tenir le 5 mai 2026 à l'encontre de 2 joueurs de LA GUERCHE.
- Gilles demande aux membres du comité du Cher de réfléchir aux potentielles questions à poser lors de la prochaine réunion du Comité Régional.

3. LICENCES/MUTATIONS :

- A ce jour le Comité du Cher compte **2213 licenciés** (+92/2025).
- 833 Seniors Masculins & 271 seniors féminins
- 817 vétérans masculins & 176 vétérans féminins
- 26 juniors masculins & 15 juniors féminins
- 27 cadets masculins & 15 cadets féminins
- 16 minimes masculins & 8 minimes féminins
- 5 benjamins masculins & 4 benjamins féminins

147 mutations ont été enregistrées.

4. COUPE DU CHER VETERANS:

Après vérification des feuilles de match le capitaine de BRUERE a joué contre ORVAL.

ARTICLE 9 : COMPOSITION DES EQUIPES

9.1 – Capitaine :

Chaque équipe est placée sous la responsabilité d'un « capitaine » obligatoirement majeur et ne pouvant pas être joueur.

Décision de la commission coupes.

→ Match perdu pour BRUERE → + Avertissement + 20€ d'amende → victoire d'ORVAL.

Un rappel du règlement va être fait aux arbitres.

Sur proposition de Jacques, tous les perdants du 1^{er} tour de Coupe du Cher vétérans continueront l'aventure dans la Coupe du Comité, pour permettre à tous les clubs de disputer 2 rencontres.



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

Le tableau des dates butoirs des rencontres a été modifié par rapport au nombre de rencontres encore à jouer.

DATE BUTOIR 20 MAI 2026 A 14H30

TIRAGE 2^{ème} TOUR COUPE DU CHER VETERAN

VALLENAY contre BOIS D'YEVRE

MORTHOMIERS contre CHAROST

P B contre CERBOIS

MEILLANT contre CULAN

ARGENT contre MOULON

CHATEAUNEUF contre SAINT DOULCHARD

SAINT AMAND contre ORVAL

MARSEILLES & EXEMPT

TIRAGE 1^{ER} TOUR COUPE DU COMITE VETERAN

CUFFY contre CHARLY

MARMAGNE contre ST FLORENT

ST GERMAIN contre BRUERE

GENOUILLY contre BLANCAFORT

LIGNIERES contre CHATEAUMEILLANT

LA GUERCHE contre AUBIGNY

BEFFES contre PREUILLY

CHAMPIONNATS DU CHER 2026 (open et jeunes):

Le nombre d'inscrits aux divers championnats est en augmentation (record par rapport aux années antérieures).

A réfléchir pour l'année prochaine → reprise en 1/8 pour le championnat doublette féminin.

Retour des arbitres → très bon.

Retour des délégués → pas de soucis à signaler.

Doublette jeunes → 7 équipes juniors, 14 équipes cadets et 7 équipes minimes.

Lors des parties finales mettre des éducateurs pour chaque équipe si possible et ne pas coacher l'équipe de son club s'il n'y a qu'un éducateur sur la partie.

Rappel à l'ordre à certains parents ou spectateurs lors des phases finales jeunes, « avoir des paroles d'encouragements mesurées et ne pas pénétrer à l'intérieur des carrés d'honneur ». Des barrières et de la rubalise délimite la zone non autorisée pour les parents ou spectateurs. Merci de respecter ces consignes.



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

Tir de précision → pas assez d'éducateurs et de petites mains en général pour une bonne organisation.

Tête à Tête → à voir si assez d'éducateurs.

• CHAMPIONNATS REGIONAUX 2026:

Gilles demande la présence d'1 à 2 personnes du comité sur les 4 jours à St Florent
Pour l'organisation de la triplète provençal à Esprit 2, RDV 14h00 vendredi 29 mai → traçage des terrains de provençal pour championnat régional.

Attente des horaires de début de compétition → décision prise lors de la réunion du Comité régional du 5 mai 2026. Prévoir les réservations d'hôtel pour délégués et arbitres

5. QUESTIONS DIVERSES :

♦ (Marc) paiement de la fiche financière réclamée plusieurs fois au club d'Allouis. → Gilles envoie un mail dans la semaine au président sinon suspension de la prise d'inscriptions pour les championnats à suivre.

♦ (Marc) signale que Dominique ne peut pas être présent pour la formation de délégué lors du championnat doublette mixte le dimanche « raison personnelle ». Fabrice étant présent fera le CTRL d'alcoolémie.

♦ (Éric) se propose de poster les affiches des clubs pour leur concours VIA la page Facebook du comité.

♦ Dimitri souhaite savoir si on peut rembourser les frais kilométriques de la stagiaire arbitre ?
→ Oui à l'unanimité.

♦ (Fabrice) signale que Martial, Lou et Véronique ont refusé qu'on leur redonne une tenue lors de leur victoire du weekend pour leur championnat de France 2026. Leur tenue 2025 n'est pas abîmée, martial aura donc un KWAY en compensation et Lou et Véronique pourront s'acheter un bas sportif, et donner la facture au trésorier.

♦ (Fabrice) souhaiterait que l'on demande une 2^{ème} place pour le championnat de France triplète masculin → oui à l'unanimité, le Comité supportera les frais pour 2 équipes si cela est accordé par la Fédération.

♦ (Fabrice) qu'est-ce que l'on fait suite au concours de Villabon, (plus de 116 équipes pour seulement 33 terrains) → Gilles envoie un mail au président du club avec proposition de limiter le prochain concours doublette à 66 équipes avec inscriptions à l'avance et peut être le passer en triplète → attente de la décision du club.

♦ (Fabrice) demande que l'on étende le contrôle d'alcoolémie à tout le jury → oui à l'unanimité
Dimitri se renseigne pour le taux d'alcoolémie maximum pour la 3^{ème} personne du jury (0 ou 0.25).

♦ (Didier) présente le retour d'un constructeur pour construire le futur siège social du Comité clé en main ou hors d'eau hors d'air) à réfléchir pour les prochaines réunions, et présentation d'une maison sur st GERMAIN qui pourra convenir → Anne-Marie prendra rendez-vous avec Gilles pour visiter.



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

♦ (Didier) demande de soutenir Jacques qui vient de perdre sa femme par des petits messages ou des coups de téléphone. → Gilles demande aux membres du Comité qui iront aux funérailles de porter la tenue du Comité.

Prochaine réunion du comité le **mercredi 20 mai à 18h00** au local.

Le Président Gilles VERHAUVEN



le secrétaire Didier ROBLIN